

---

## Rentrée universitaire 2022, de la prévisibilité, pour la santé mentale de tout le monde

---

**Québec, le 5 janvier 2022** — Les syndicats des professeur.e.s (SPUL) et des chargé.e.s de cours (SCCCUL) de l'Université Laval enjoignent le gouvernement à, dès maintenant, reporter à la fin janvier le retour en présence exigé et permettre ainsi une plus grande prévisibilité pour le début de la session universitaire.

Les personnes professeures et chargées de cours de l'Université Laval ont reçu, le lundi 3 janvier en soirée, une consigne de la haute administration de n'activer que partiellement le « plan de repli », qui leur a été annoncé le 23 décembre dernier. Ce plan prévoyait un « basculement vers l'enseignement en ligne », pendant les **trois premières semaines de la session**, des cours prévus être tenus en personne (dont la proportion doit être de 80 %, selon la consigne gouvernementale toujours en vigueur). Or, le gouvernement limite « officiellement » au 17 janvier la possibilité de déployer ce plan de repli. Il maintient ainsi professeur.e.s et chargé.e.s de cours, comme les étudiant.e.s, dans l'incertitude quant aux modalités d'enseignement qui prévaudront dans les premières semaines d'enseignement.

Étant donné le temps considérable que leurs membres doivent investir pour tout basculement en ligne de cours qui étaient préparés pour être donnés en personne et au vu de l'état actuel de la pandémie de COVID-19 sur le territoire québécois, le SPUL et le SCCCUL considèrent inacceptable que leur institution ne soit pas en mesure d'activer officiellement la totalité de son plan de repli.

Confirmer, à moins d'une semaine d'avis, que les cours devront être donnés en ligne et maintenir les professeur.e.s et les chargé.e.s de cours dans l'incertitude pour la suite constitue un mépris du travail d'enseignement universitaire. On ne détermine pas les modalités d'enseignement des cours universitaires « à la petite semaine » et il est plus que temps de mettre un terme à l'instrumentalisation du besoin « d'agilité » pour justifier des mesures gouvernementales qui semblent relever beaucoup plus de l'improvisation.

Le SPUL et le SCCCUL demandent à la ministre de l'Enseignement supérieur de défendre le respect, par son gouvernement, de conditions d'enseignement soutenables et réalistes, au bénéfice tant des étudiant.e.s que de ceux et celles qui leur enseignent. Ce gouvernement doit prendre ses responsabilités et permettre aux universités et aux autres établissements d'enseignement supérieur de prendre les mesures nécessaires pour gérer de manière raisonnable les conséquences de la 5<sup>e</sup> vague de COVID-19 au sein de leurs établissements.

- 30 -

### SOURCES

Louis-Philippe Lampron, président  
Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université Laval (SPUL)  
[spul@spul.ulaval.ca](mailto:spul@spul.ulaval.ca) | Tél. : 418-656-2955  
Sur la toile : <https://www.spul.ca/>

Louis Émond, président  
Syndicat des chargées et chargés de cours  
de l'Université Laval  
[scccul@scccul.ulaval.ca](mailto:scccul@scccul.ulaval.ca) | 418 656-2202  
Sur la toile : <https://www.scccul.ulaval.ca>